

Désignation de l'entreprise		SAS ABCG EML PIANOS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		69005 LYON 05		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		7 9 4 7 5 5 0 4 1 0 0 0 1 7		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/10/2023	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
				Net		3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	370	AG		370
		Fonds commercial (1)	AH	186 121	AI		186 121
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	Certifié conforme à l'original	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	BLAISE CHARLET	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	27 704	AS	11 808	15 895
		Autres immobilisations corporelles	AT	123 364	AU	63 578	59 786
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	11 375	BI		11 375
TOTAL (II)		BJ	348 935	BK	75 387	273 548	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	50 135	(50 135)
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	578 356	BU		578 356
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	50 187	BY		50 187
		Autres créances (3)	BZ	44 446	CA		44 446
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	318 326	CG		318 326	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	76 613	CI		76 613	
	TOTAL (III)	CJ	1 067 930	CK	50 135	1 017 795	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	CW					
	Primes de remboursement des obligations	CM					
	Ecarts de conversion actif*	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 416 866	1A	125 522	1 291 344	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Non recensée	Stocks :		Non recensée	
				Créances :		Non recensée	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ABCG EML PIANOS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 12 750)		DA	12 750	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	1 275	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	632 188	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	195 431	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	841 645	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	125 033	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	59 690	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	96 762	
	Dettes fiscales et sociales		DY	144 817	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	23 395	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	449 699		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 291 344		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	324 665
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABCG EML PIANOS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2023, dont le total est de 1 291 344 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 195 431 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/02/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2016-07 du 4 novembre 2016, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	186 121			186 121
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	370			370
Immobilisations incorporelles	186 491			186 491
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 814	16 890		27 704
- Installations générales, agencements aménagements divers	59 652			59 652
- Matériel de transport	57 183			57 183
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 530			6 530
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	134 179	16 890		151 069
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	9 952	1 423		11 376
Immobilisations financières	9 952	1 423		11 376
ACTIF IMMOBILISE	330 623	18 313		348 936

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		16 890	1 423	18 313
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		16 890	1 423	18 313
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/10/2023
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	186 121

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 633	3 176		11 809
- Installations générales, agencements aménagements divers	19 523	6 159		25 682
- Matériel de transport	25 170	6 515		31 685
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 453	1 759		6 212
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	57 778	17 609		75 387
ACTIF IMMOBILISE	57 778	17 609		75 387

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 0 euros.
 Cette dépréciation a été dotée entièrement cette année.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 12 750,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 5,10 euros.

Notes sur le bilan

Provisions

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	45 443
Dettes provis. pr congés à payer	13 581
Personnel - autres charges à payer	22 000
Charges sociales s/congés à payer	4 871
Charges sociales - charges à payer	8 000
Etat - autres charges à payer	3 200
Total	97 095

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	76 613		
Total	76 613		

A B C G
Société par actions simplifiée
Au capital de 12 750 euros
Siège social : 27 QUAI ROMAIN ROLLAND
69005 LYON
794 755 041 RCS LYON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 AVRIL 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 octobre 2023

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2023 s'élevant à 195 431,47 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **195 431,47 euros**

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 827 620,34 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

BLAISE CHARLOT

Certifié conforme
Le Président

